

PV DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 avril 2024

Date de la convocation : 03 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11 votants : 11

Présents : Bisignano Nathalie, Cordier Christelle, Duret Franck, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas (arrivée à 19h13), Dulac Laëtitia, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam

Secrétaire de séance : Dulac Laëtitia

Le Conseil municipal :

Approbation du P.V précédent à l'**unanimité**.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

➤ **Maintient les taux de fiscalité directes locales pour 2024 :**

Taxe foncière bâtie (TFB)**37.67** %
Taxe foncière non bâtie (TFNB).....**35.77** %
Taxe d'habitation résidence secondaire (THRS)..... **13.62** %

➤ **Approuve à l'unanimité** le budget primitif **2024** du budget annexe Café Restaurant s'équilibrant ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	81 553 €	81 553 €
Section d'investissement	1 500 €	1 500 €
Total	83 053 €	83 053 €

➤ **Approuve à l'unanimité** le budget primitif **2024** de la commune s'équilibrant ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	660 017 €	660 017 €
Section d'investissement	670 663 €	670 663 €
Total	1 330 680 €	1 330 680 €

- Décide à l'unanimité, l'attribution des subventions 2024, comme suit :

Subventions autres organismes	Proposé	Voté
Académie de la Dombes	50.00	50.00
ADAPEI	100.00	100.00
ADMR Chaleins	100.00	100.00
APECM collège Montceaux	420.00	420.00
A P E L St Joseph Montmerle	375.00	375.00
Association des chasseurs	100.00	100.00
Association des pêcheurs	100.00	100.00
Croix Rouge canton	150.00	150.00
Lurcy en Fête	500.00	500.00
RASED Guéreins	50.00	50.00
Sou des écoles de Montmerle	375.00	375.00
Union des Familles St Didier Collège St Joseph	90.00	90.00
Subventions non affectées	1 700.00	1 700.00
TOTAL	4 110 €	4 110 €

- Valide le planning du tour de garde des élections européennes :

De 8 h à 11 h30

**Corine FONTAN
Bernadette DENIS
Franck DURET**

De 11 h30 à 15 h

**Pierre ECKERT
Laetitia DULAC
Chrystel SCHNEIDER**

**De 15 h à 18 h
(+dépouillement)**

**Myriam VILLUENDAS
Christelle CORDIER
Jean-Marc PRAMAYON**

- REFUSE par 11 voix contre le projet présenté par la SEMOP BIO ENERGES BEAUJOLAISES - BEB pour une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'une unité de méthanisation à Charentay (69) et deux stockages déportés sur les communes de Chaleins (01) et Romans (01).

Questions diverses :

- Courrier de réponse de la préfète au courrier envoyé concernant la demande d'aide par rapport à la problématique des corbeaux
- Décision de principe sur le bornage Est du terrain appartenant à la ferme Jomet :
Décision du nouveau tracé des limites Est suite à la demande de l'acheteur ayant demandé un peu de terrain supplémentaire à l'Est. Après discussion les membres du conseil sont favorables.

Pour : N.Bisignano, B.Denis, P.Eckert, C.Fontan JM Pramayon,, C.Cordier M.Villuendas , L.Dulac, Chrystel Schneider,N. Di Nucci.

Contre : Franck Duret.

- Décision de principe (qui sera à confirmer par délibération ultérieure) sur l'accord au nom du conseil Municipal de vendre une toute petite parcelle aux riverains qui seraient intéressés (Monsieur Di Nucci et Monsieur Cardon).

Pour : N.Bisignano, B.Denis, P.Eckert, C.Fontan, JM Pramayon, C.Cordier M.Villuendas , L.Dulac, Chrystel Schneider

Contre : Franck Duret

Nicolas Di Nucci sort de la salle et ne participe pas à ce débat.

- Tour de table des différentes commissions communautaires :
mobilité, mutualisation, assainissement, Smidom, aménagement, SIEA, Syndicat des rivières Dombes Chalaronne.

Clôture de la séance à 21h20.

Le Maire,
Nathalie BISIGNANO



Le secrétaire de séance,
Laëtitia DULAC

